

CONTRIBUTION DES FAMILLES

ANNEE 2022-2023

LYCEE PROFESSIONNEL

Seconde professionnelle ASSP	1 442 euros
Première professionnelle ASSP	1 442 euros
Terminale professionnelle ASSP	1 442 euros

LYCEE TECHNOLOGIQUE

Secondes Générales et Technologiques	1 512 euros
Première Générale	1 687 euros
Terminale Générale	1 687 euros
Première STMG	1 529 euros
Terminale STMG	1 529 euros
Première STL	1 687 euros
Terminale STL	1 687 euros
Première ST2S	1 596 euros
Terminale ST2S	1 596 euros

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)	1 821 euros
BTS Communication (COM)	1 977 euros
BTS Tourisme	2 179 euros
BTS Diététique	2 255 euros
BTS Bioanalyses et Contrôles (BIOAC)	3 067 euros

Contribution familiale payable en un versement à l'inscription ou 9 prélèvements mensuels.

Etablissement habilité à recevoir des élèves et des étudiants boursiers.

Frais de dossier versés à l'inscription	70 euros
Location de livres numériques et achats consommables	65 euros
Cotisation APEL	35 euros
Photos de classe et individuelle (<i>facultatif</i>)	16 euros
Frais de copies	5 euros

10% de réduction sur la contribution est accordé aux familles qui ont plusieurs enfants dans l'enseignement catholique.